

Travail préparatoire

■ Le problème soulevé par le sujet

● Le lien avec le corpus et la question

La question de la dissertation naît de la confrontation des textes du corpus. Ici, le choix de trois situations différentes (Gnathon, la femme riche et le voleur de pain, l'homme qui entend « *le petit bruit de l'œuf dur* ») pour rendre concrets l'indifférence et l'égoïsme montre que l'argumentation peut être véhiculée par des formes littéraires. Par ailleurs, la question a aussi mis en avant la dimension argumentative des textes en la mettant en relation avec les différentes voies littéraires empruntées.

● Le champ de réflexion (voir fiches 35 et 6)

Pour chaque dissertation, avant de songer à bâtir le plan, il convient de s'interroger sur le champ des références dans lequel s'inscrit la réflexion. Sur quels exemples pouvez-vous fonder votre argumentation ? À quelles œuvres allez-vous faire référence ? Si le corpus vous propose des supports pour votre dissertation, il ne saurait suffire. Ici, le champ de réflexion est large comme le suggère la diversité des textes réunis ; vous pouvez donc vous appuyer sur toutes sortes d'œuvres littéraires. Attention : le théâtre et le roman sont absents du corpus et vous devrez songer à vous y référer. En revanche, évitez d'évoquer des œuvres dont le caractère littéraire pourrait être contesté.

● La question

La formule « dans quelle mesure » suppose que vous envisagiez les moyens dont l'écriture littéraire dispose pour rendre une argumentation plus efficace. Si l'on peut émettre quelques réserves sur l'efficacité ou la finalité argumentative des œuvres littéraires, c'est en marge de la réflexion car la question n'appelle pas une remise en cause de ce qui est énoncé.

● Convaincre et persuader

Les textes du corpus montrent le recours littéraire à l'argumentation indirecte. On rappellera donc que le discours argumentatif, dont la visée est d'amener le destinataire à partager l'opinion du locuteur, joue sur les deux tableaux de la raison et de la sensibilité.

Pour convaincre, l'auteur a recours à une argumentation, c'est-à-dire à un raisonnement, des arguments et des exemples. Il fait appel à la raison du lecteur.

Pour persuader, l'auteur s'appuie sur la rhétorique, c'est-à-dire sur l'art d'utiliser le langage (lexique, syntaxe, procédés de style...). Il fait appel à la sensibilité de son lecteur.

■ Quand choisir le sujet de dissertation ?

Le sujet de dissertation est souvent peu choisi par les candidats qui voient en lui un exercice difficile. Pourtant, porté par un corpus et accompagné d'une question préliminaire qui constitue en général une approche efficace, le sujet de dissertation n'est pas plus difficile que les deux autres sujets, bien au contraire parfois. N'hésitez pas à le choisir si vous remplissez les conditions suivantes.

Le libellé de la question doit vous sembler clair, sans ambiguïté.

Les correcteurs attendent tous que votre réflexion s'appuie sur des exemples précis et développés. Le corpus constitue un réservoir d'exemples mais il vous faut aussi étayer vos arguments avec des exemples tirés de vos lectures personnelles.

La dissertation est un exercice scolaire qui possède ses règles propres. Vous devez les connaître et les maîtriser pour choisir ce type de sujet. Les conseils méthodologiques réunis dans ces annales et les exemples de plans détaillés ou de devoirs rédigés vous y préparent.

■ Le choix du plan (voir fiche 4)

● La démarche

Le plan de dissertation présente de manière organisée les réponses possibles à la question posée. Le sujet que nous examinons n'invite pas à une discussion ; le plan dialectique sera donc écarté, même s'il est possible, pour éviter un plan catalogue, de s'interroger, dans une troisième partie, sur les conditions et les limites de l'efficacité argumentative du texte littéraire.

● Le plan

I La forme littéraire rend l'argumentation plus accessible

II La forme littéraire rend l'argumentation plus proche du destinataire

III L'efficacité de la forme littéraire et ses limites

PLAN DÉTAILLÉ

I La forme littéraire rend l'argumentation plus accessible

I-1 Le souci de la perfection

L'écrivain est quelqu'un qui maîtrise parfaitement la langue, ses procédés et leurs effets ; il saura donc choisir le mot juste pour transmettre de la façon la plus exacte qui soit l'opinion qu'il défend.

Exemples : 1) la morale qui devient proverbe chez La Fontaine dans « Les Animaux malades de la peste » : « *Selon que vous serez puissant ou misérable / Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.* »

On étudiera le rôle des adjectifs qualificatifs et le parallélisme syntaxique. Par exemple dans « Le Loup et l'Agneau » : « *La raison du plus fort est toujours la meilleure.* » Cette constatation est en fait une dénonciation car l'association de la « *raison* » et de la « *force* » est impensable lorsqu'on a vu que le loup de l'histoire n'a aucun argument.

2) Le sens de la formule chez Voltaire : la « *boucherie héroïque* » (*Candide*) pour désigner la guerre.

I-2 Le recours à des procédés qui rendent les idées abstraites concrètes

Le débat d'idées suppose le maniement d'idées abstraites. La réflexion devient accessible dès lors que la forme littéraire la rend concrète.

1) La fable* : les animaux donnent une image de la société ; sans parler de la nécessité de contourner la censure, le lion par exemple peut permettre d'exprimer une réflexion sur le pouvoir monarchique (« Les Animaux malades de la peste », « Les obsèques de la lionne »).

2) Le roman : *Germinal* de Zola propose une réflexion sur les conditions de la révolution industrielle ; *La Condition humaine* de Malraux pose la question de l'engagement politique.

3) Le théâtre : les situations, voire les idées, sont incarnées par des acteurs. *Huis clos* ou *Les Mains sales* de Sartre.

II La forme littéraire rend l'argumentation plus proche du destinataire

II-1 Le rire séduit et invite à la critique

Pour le théoricien du rire Bergson (*Le Rire*), le rire suppose une distance, la perception du caractère inhumain, dépourvu de vie, de la situation ou du personnage dont on rit.

La fonction critique de la comédie : *Castigat ridendo mores* (elle corrige les mœurs par le rire). Molière et les médecins (*Le Médecin malgré lui*, *Le Malade imaginaire*), les avares (*L'Avare*, *Les Fourberies de Scapin*) ou les imposteurs (*Les Précieuses ridicules*, *Tartuffe*). Ionesco et le langage vide de nos conversations (*La Cantatrice chauve*).

II-2 Le texte tragique* ou pathétique* suscite une émotion

1) Le registre* pathétique touche le lecteur et l'amène à partager la critique véhiculée par le texte.

Exemples : le texte B, de nombreuses pages de Victor Hugo (*Le Dernier Jour d'un condamné*, *Claude Gueux*, *Les Misérables*, « Souvenir de la nuit du 4 » dans *Les Châtiments*) ou de Zola.

2) Le registre tragique : le lecteur (ou le spectateur) est ému par un personnage prisonnier de son destin. Il entre plus aisément dans la réflexion de l'auteur.

Exemples : Anouilh, dans *Antigone*, nous amène à réfléchir sur l'engagement et sur le pouvoir politique ; Maupassant, dans *Une vie*, nous rend sensible à la condition des femmes.

III L'efficacité de la forme littéraire et ses limites

III-1 Une efficacité que l'Histoire démontre

Si certaines œuvres littéraires ont été interdites ou sont interdites dans certains pays, c'est que la forme littéraire a une force subversive.

Par exemple, les écrivains des Lumières et les idées de la Révolution : Montesquieu et la critique de la monarchie absolue dans les *Lettres persanes*, la dénonciation de l'esclavage dans *De l'esprit des lois*, l'interdiction du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais.

Le Nom de la rose d'Umberto Eco : si le livre interdit par les moines est un ouvrage d'Aristote consacré au rire, c'est que l'œuvre comique peut constituer une menace pour le pouvoir et l'ordre établi.

III-2 Une efficacité qui suppose une connivence entre l'auteur et son destinataire et pose le problème de l'efficacité de la forme littéraire

Le rire peut installer une connivence entre le lecteur et l'auteur à condition qu'ils partagent les mêmes références : par exemple, le poème « Le peuplier et le roseau » de Raymond Queneau suppose que le lecteur connaisse la fable de La Fontaine « Le chêne et le roseau ».

Le jeu sur l'implicite* dans la fable ou le conte voltairien suppose aussi une connivence. Cependant, la censure ne permet pas l'expression claire des opinions. Il n'est pas certain que le lecteur comprenne les allusions (exemples : le chapitre 20 de *Candide* dans lequel Voltaire critique certains de ses contemporains ; les sonnets satiriques des *Regrets* de du Bellay). L'œuvre de circonstance peut rester prisonnière d'une époque et d'un milieu ; elle risque de toucher un public réduit.

III-3 La séduction exercée par l'œuvre littéraire ne risque-t-elle pas de nous faire oublier la dimension argumentative ?

Si certaines œuvres ancrées dans leur époque (les romans de Zola consacrés à « l'histoire d'une famille sous le Second Empire ») traversent les siècles, c'est que leur fonction argumentative n'est pas première. Nous ne lisons pas *Germinal* pour nous documenter sur les mines et la révolution industrielle. Nous apprécions *Le Silence de la mer* de Vercor indépendamment de son incitation à la Résistance, simplement pour l'histoire d'un amour impossible que cette œuvre raconte.

Mais si le lecteur ne va pas voir *Tartuffe* pour assister à une critique des dévots et si, de manière plus générale, la forme littéraire n'est pas toujours directement efficace dans le débat d'idées, il n'en demeure pas moins que l'œuvre littéraire quelle qu'elle soit nous touche, affine notre sensibilité et nous amène à poser un regard différent sur le réel qui nous entoure.